



C'est cette menace à laquelle nous sommes exposés qui nous donne le droit de nous préoccuper du contrôle des armements, mais c'est un droit que nous partageons avec toute l'humanité et, étant donné la dure réalité de la vie politique, ce droit ne suffit pas à nous conférer un rôle majeur dans ce processus. Car, même si nous nous rendons très bien compte que le Canada sera un champ de bataille en cas de guerre nucléaire importante, cela n'est pas bien compris à l'étranger.

Les nations, dont nos alliés européens, ont pour la plupart tendance à nous considérer à l'abri du danger, loin de la ligne de front, qu'elles situent en Europe. Les superpuissances elles-mêmes ont du mal à comprendre notre point de vue, préoccupées qu'elles sont par l'escalade que pourraient entraîner les affrontements en Europe centrale, l'instabilité du Proche-Orient ou les problèmes d'Amérique centrale.

Dans le monde nucléarisé d'aujourd'hui, l'idée que l'on puisse vivre à l'écart du danger ne tient pas. Il s'agit là, toutefois, d'un concept politique inévitable que nous devons corriger si nous voulons jouer un rôle efficace en politique internationale et dans le contrôle des armements.

Cette difficulté conceptuelle s'aggrave encore lorsqu'on l'envisage dans la perspective d'une guerre conventionnelle. Rares sont les nations qui peuvent se targuer d'être la cible d'aussi peu de menaces directes à leur sécurité nationale que le Canada. Mais, comme une guerre conventionnelle entraînerait très rapidement une guerre nucléaire et que cette dernière nous menace tous, nous avons vraiment intérêt à ce que les problèmes de contrôle des armements conventionnels soient résolus et nous insistons pour participer aux négociations dont ils font l'objet.

Toutefois, ces fausses perceptions ne sont qu'un des obstacles au rôle que nous pouvons jouer. D'autres facteurs limitent notre influence, le principal étant que notre puissance militaire n'a pas besoin d'être contrôlée. Nous n'avons aucune arme nucléaire et très peu d'armes conventionnelles. Nous ne pouvons pas faire grand-chose à ce sujet et nous ne sommes pas prêts à entreprendre une grande campagne de réarmement dans le seul but de participer davantage au contrôle des armements.

Dans les négociations sur le contrôle des armements, le Canada est encore

désavantagé par un autre facteur. Comme je l'ai dit plus tôt, nous sommes une grande puissance. Si notre pays était situé ailleurs dans le monde, nous serions considérés comme une puissance régionale. Or, nous sommes une puissance régionale sans région. Ainsi, malgré notre puissance économique et la superficie de notre pays, nous n'avons pas dans les tribunes internationales le poids de plusieurs pays clients, et nous ne pouvons être le porte-parole de notre région.

Au fil des ans, le Canada a constaté qu'il devait multiplier consciemment les efforts pour surmonter ces handicaps. Il s'est surtout servi des moyens suivants :

- une diplomatie bilatérale dynamique;
- le multilatéralisme, au sein d'alliances et organisations, surtout de l'OTAN, mais aussi de l'ONU et de la CSCE; et enfin
- la compétence, le pragmatisme et le sens des responsabilités.

Une grande partie de nos activités dans le domaine du contrôle des armements ont pour cadre nos relations bilatérales en matière de politique étrangère. Nous avons constaté que les relations nombreuses, voire bonnes, que nous avons avec les États-Unis ne nous donnent pas toujours le poids que nous croyons mériter dans les affaires de sécurité. Mais nous y travaillons. Nous avons appris qu'il ne s'agit pas simplement de dire aux Américains ce que nous voulons, mais d'être en plus capables de leur dire de quelle façon nous croyons pouvoir arriver à nos fins.

L'histoire, la géographie et les valeurs que nous partageons avec les États-Unis nous ont procuré certains avantages, mais les changements de gouvernement et le caractère étonnamment personnalisé de l'élaboration des politiques dans ces secteurs font que notre engagement au contrôle des armements doit être un processus permanent. C'est pourquoi, ce dernier est une priorité constante de notre politique et de nos relations avec les États-Unis et avec nos principaux alliés.

Au niveau bilatéral, notre dialogue avec l'Union soviétique est beaucoup moins suivi; il est loin d'être aussi quotidien que celui que nous avons avec des pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni. Il est néanmoins réel et s'accroît. Toutefois, nous ne mettons pas l'accent sur les seules superpuissances.

Nous savons par exemple que les superpuissances ne réduiront pas leurs arsenaux au-delà d'un certain seuil, si les Français et les Chinois ne réduisent pas les leurs. Nos relations bilatérales avec des pays susceptibles de devenir des puissances nucléaires sont aussi d'une importance vitale, si nous voulons empêcher la prolifération qui pourrait nuire au processus, déjà fragile, du contrôle des armements.

Le bilatéralisme est certes une approche valable, mais elle ne suffit pas. À elle seule, notre diplomatie bilatérale ne nous donne pas de voix à la table des négociations; aussi devons-nous faire preuve de créativité au sein des alliances et organisations multilatérales dont nous faisons partie. En établissant des alliances et des coalitions et en œuvrant avec des nations dont nous partageons les points de vue, nous contribuons, au sein de ces organisations, à donner un plus grand poids au Canada. . .

En cherchant à améliorer ses compétences, le Canada a dû choisir des domaines de spécialisation. Nous avons opté pour la vérification, en tant que contribution pratique à la résolution des problèmes que suscitent les négociations du contrôle des armements. La vérification a souvent été écartée comme un stratagème politique, un faux problème ou une question déjà réglée par la technologie moderne. Je voudrais que cela soit vrai. Malheureusement, la vérification continue de poser une série de problèmes techniques qui s'amplifient au lieu de diminuer, à mesure que les armements deviennent plus nombreux, que des changements de types se produisent, que les armements deviennent plus petits et plus rapides et ressemblent davantage aux armes conventionnelles.

Les travaux du Canada sur la vérification ne peuvent pas résoudre le problème de la volonté politique. Ils peuvent toutefois contribuer à régler les problèmes technologiques qui persistent, ce qui aidera à renforcer la confiance et, partant, à susciter la volonté politique.

Pour résumer mes commentaires, je voudrais souligner trois points : nous sommes engagés envers le contrôle des armements, nous le poursuivons activement et, enfin, il s'agit là d'un processus difficile. Ceci n'est pas une profession de foi pessimiste et ne doit pas être considéré comme tel. Il nous faut de la patience et de la persévérance; il nous faut avoir la force de multiplier nos efforts et de nous engager sérieusement à protéger notre liberté et nos valeurs. »